Communiqué de Patrick Bernasconi et des membres du bureau du CESE

Décès de Bernard Stalter

PUBLIÉ LE 30/05/2020

Le Conseil économique social et environnemental a appris avec beaucoup de tristesse le décès de Bernard Stalter, Secrétaire du Bureau du CESE et président du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) français, survenu ce lundi 13 avril.

« *Je tiens à saluer la mémoire de Bernard Stalter, homme de dialogue, infatigable défenseur des artisans et commerçants, qui fût un membre éminent de la société civile et de notre assemblée. Conseiller depuis 2015 et Secrétaire de notre Bureau, Bernard Stalter a beaucoup œuvré pour le rayonnement du Conseil. Il fut un conseiller très impliqué dans les travaux de notre Assemblée, participant activement à plusieurs avis emblématiques rendus par le CESE. Porté par la conviction que l'artisanat n'est pas assez reconnu ni représenté dans les institutions, il s'est impliqué afin que les artisans portent eux-mêmes leur parole et trouvait, au CESE, toute la place qui lui revenait. Le CESE perd aujourd'hui un ami, et j'adresse toutes mes condoléances à sa famille et à ses proches* », a déclaré Patrick Bernasconi, Président du CESE.

Un hommage sera rendu prochainement par le CESE, ses conseillers et son administration. Bernard Stalter était membre du CESE au titre de la vie économique et du dialogue social, représentant des artisans, désigné par l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA).

« *Son inlassable engagement en faveur de la promotion de l'artisanat dans le monde économique guidera nos actions dans le difficile chemin de reconstruction économique qui nous attend. Plus que jamais, les convictions de Bernard Stalter devront être portées et défendues* », assure Patrick Bernasconi.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026